



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE ST-ÉMILE-DE-SUFFOLK

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de St-Émile-de-Suffolk, tenue ce jeudi 19 décembre 2019 à 17h00 à la salle municipale de St-Émile-de-Suffolk, Québec, à laquelle sont présents :

Mesdames, Louise Boudreault et Marie-Andrée Leduc
Messieurs, Jacques Proulx, Pierre Bérubé, Serge Morin et Michel Bisson.

Formant quorum et siégeant sous la présence du maire, M. Hugo Desormeaux.

Mme Danielle Longtin est aussi présente à titre de secrétaire de réunion.

19-12-274

1. MOMENT DE RÉFLEXION

Le conseiller Serge Morin dicte le moment de réflexion suivant : « Le conseil municipal de St-Émile-de-Suffolk s'engage à agir avec honnêteté et justice dans le respect de la loi et du Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux de St-Émile-de-Suffolk ».

19-12-275

2. OUVERTURE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Jacques Proulx et **APPUYÉ** par monsieur le conseiller Serge Morin que la présente séance soit ouverte à 17h06.

18-12-276

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Moment de réflexion
2. Ouverture de la séance
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption des prévisions budgétaires année 2020
5. Taxation 2020
6. Période de question de l'assistance
7. Levée de la séance

IL EST RÉSOLU sur proposition de monsieur le conseiller Michel Bisson et **APPUYÉ** par madame la conseillère Marie-Andrée Leduc;

QUE le conseil municipal de Saint-Émile-de-Suffolk adopte l'ordre du jour décrit ci-dessus.

Adoptée à l'unanimité.

19-12-277

4. Adoption des prévisions budgétaires année 2020

ATTENDU que la directrice générale dépose au conseil municipal le budget complété pour l'année 2020,

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Serge Morin et **APPUYÉ** par monsieur le conseiller Jacques Proulx;

QUE le budget pour l'année 2020 totalisant 891 873\$ soit adopté tel que présenté.

REVENUS 2020	
TAXE SUR LA VALEUR FONCIÈRE 2019 (72 825 400 / 100\$)	
TAXES GÉNÉRALES 2020 (0.95\$ du 100\$ d'évaluation)	691 842 \$
CAMP OZANAM - COMPENSATION	8 908 \$
TERRES PUBLIQUES - COMPENSATION	1289 \$
TOTAL SUR LA VALEUR FONCIÈRE	702 039 \$
AUTRES REVENUS	
TOTAL DES TRANSFERTS	149 834 \$



TOTAL DES AUTRES REVENUS	40 000 \$
TOTAL DES REVENUS	891 873 \$
DÉPENSES (2020)	
ADMINISTRATION ET LÉGISLATION	281 374 \$
TOTAL TRANSPORT	165 920 \$
SÉCURITÉ PUBLIQUE	131 797 \$
GESTION DES DÉCHETS	97 015 \$
URBANISME ET ENVIRONNEMENT	66 765 \$
LOISIRS ET CULTURE	71 535 \$
FRAIS DE FINANCEMENT	6770 \$
IMMOBILISATIONS	42945 \$
REMBOURSEMENT DE LA DETTE	27752 \$
DÉPENSES PRÉVUS	-891 873 \$
PRÉVISIONS REVENUS DÉPENSES PRÉVUS	891 873 \$
EXCÉDENT AVANT AFFECTATION	
DETTES À LONG TERME	
EXCÉDENT AFFECTÉ	
GRAND TOTAL	0 \$

Adoptée à l'unanimité.

19-12-278

5. Adoption du taux de taxation 2020

IL EST RÉSOLU sur proposition de monsieur le conseiller Michel Bisson et **APPUYÉ** par monsieur le conseiller Serge Morin;

QUE les taux de taxation soient les suivants :

Taxes générales	0.813
Taxe foncière police	0.0762
Taxe foncière Quote Part	0.0608

Pour un total de .95\$ du 100\$ d'évaluation soit adopté tel que décrit ci-dessus.

Adoptée à l'unanimité.

6. Période questions de l'assistance

Aucune personne dans l'assistance

19-12-279

7. Levée de la séance

IL EST RÉSOLU sur proposition de monsieur le conseiller Michel Bisson et **APPUYÉ** par monsieur Serge Morin;

QUE la présente séance soit levée à 17H17.

Adoptée à l'unanimité.

Hugo Desormeaux
Maire

Danielle Longtin
Directrice générale